

Bordeaux, le 24 novembre 2021

AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Préambule :

La loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire prolonge jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire et la possibilité de recourir au passe sanitaire, afin d'anticiper une possible résurgence de l'épidémie de Covid-19. Elle reporte à la même date la fin des dispositions fondant l'état d'urgence sanitaire.

Ainsi, la possibilité pour les Préfets de département, lorsque les circonstances locales l'exigent, d'arrêter pour leur territoire les mesures nécessaires pour contenir la propagation du virus est également maintenue en application de la loi.

A ce titre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'éclairer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de limiter la circulation virale au regard des circonstances locales.

Des indicateurs épidémiologiques en Charente-Maritime qui caractérisent la circulation virale du SARS COV2 :

Sur la base des données produites par Santé publique France au 23 novembre 2021, la situation épidémiologique se traduit par une circulation virale toujours très forte :

- Pour le département de Charente-Maritime, le **taux d'incidence général** considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants, est en nette hausse et s'établit à **130,3 cas pour 100 000 habitants** ;
- Le taux d'incidence étudié par EPCI montre une situation contrastée où la communauté de communes de l'île de Ré a un taux d'incidence de 256 pour 100 000, la communauté de communes de la Haute-Saintonge de 184 pour 100 000, les communautés de communes d'Aunis sud et aunis Atlantique de 198 et 180 pour 100 000 et la communauté d'agglomération de La Rochelle de 137 cas pour 100 000 habitants. La ville de La Rochelle elle-même a un taux de 167 cas pour 100 000 habitants.

- Les **indicateurs hospitaliers** sont en hausse avec 20 entrées de patients covid sur la semaine écoulée. À ce jour, 50 hospitalisations de patients atteints de Covid-19 sont en cours dont 8 en réanimation.
2 décès liés à la Covid sont à déplorer depuis une semaine.
- Au 24 novembre 2021, une dizaine de clusters sont en cours d'investigation dans le département dont 5 dans le secteur médico-social,
- Le taux de positivité est de 4,5 %, qualifié de « normal » par Santé Publique France, se rapproche néanmoins du point d'attention ;

La circulation virale a très fortement augmenté depuis la fin du mois d'octobre dans le département de la Charente-Maritime, avec une incidence jusqu'à 2 fois plus élevée parmi les jeunes adultes.

Une vigilance doit absolument être maintenue afin de conserver ces indicateurs épidémiologiques à des niveaux maîtrisés et de soulager le système hospitalier.

Ainsi, toutes mesures visant à limiter la circulation virale et les situations où les gestes barrière ne peuvent être respectés sont fortement recommandées.

Le Directeur de cabinet,

Olivier SERRE